

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	37 (1908)
<b>Heft:</b>	1
<b>Vorwort:</b>	Année passée et année nouvelle

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

II. Nous rappelons aussi, — au commencement de l'année — que le bureau du Comité de la Société d'éducation est constitué comme suit :

*Président* : M. A. Perriard, inspecteur scolaire à Belfaux ;  
*Vice-président* : M. A. Crausaz, inspecteur scolaire à Lussy ;  
*Secrétaire* : M. J. Crausaz, secrétaire de la Commission scolaire de Fribourg.

---

## Année passée et année nouvelle

L'année qui vient de finir n'a pas été mauvaise pour les écoles primaires fribourgeoises. D'après la statistique cantonale, les examens pédagogiques des recrues ont démontré de nouveaux progrès, qui font honneur à nos jeunes gens, aux instituteurs et aux autorités dont l'influence bienfaisante s'étend sur l'école.

Ces résultats, qui nous réjouissent tous, doivent nous encourager, sans nous enorgueillir, ni nous aveugler. La préparation des conscrits aux examens fédéraux n'est pas et ne peut pas être le but essentiel de l'enseignement primaire et des cours de perfectionnement. L'école doit encore façonner les élèves pour les luttes de l'existence, aujourd'hui plus difficiles et plus âpres que jamais. Elle doit assouplir l'intelligence, fortifier le caractère, développer le sentiment religieux du jeune homme pour en faire un citoyen éclairé et un chrétien robuste dans sa foi.

Vaste est donc le champ d'activité dans lequel travaillent les éducateurs de l'enfance et de la jeunesse. Leur mission est vraiment belle, grande et noble. Pour y réussir, les maîtres n'oublieront pas qu'ils doivent avant tout prêcher d'exemple. Si l'instituteur n'est pas un modèle de bonne éducation, de conduite irréprochable, de piété sincère, son œuvre risque d'être stérile devant Dieu.

Souhaitons que ces maîtres modèles, qui ont la parfaite conscience de leurs devoirs, deviennent toujours plus nom-

breux, jusqu'à comprendre l'unanimité de notre corporation pédagogique.

Au moment où une nouvelle année vient de remplacer sa devancière, nous réitérons nos remerciements à nos fidèles collaborateurs, qui ne manqueront pas de s'intéresser encore à notre petite Revue. D'autres membres du corps enseignant voudront aussi, nous l'espérons, essayer leur bonne plume pour nous faire part de leurs idées, de leurs difficultés et de leurs expériences.

C'est avec plaisir que la Rédaction reçoit des articles composés par ceux qui sont chaque jour aux prises avec les difficultés du métier. Les travaux envoyés ne peuvent pas toujours paraître dans le plus prochain numéro. A certaines époques, la matière est plus abondante. Nos gracieux auteurs voudront bien prendre patience et croire que leurs manuscrits ne sont pas dédaignés. Parfois, nos collaborateurs se trouvent embarrassés pour le choix d'un sujet. C'est pourquoi le Comité de Rédaction, dans sa séance du 22 décembre écoulé, a décidé de proposer de temps à autre des questions à traiter par les membres du corps enseignant. De même, les lecteurs qui désireraient connaître l'opinion d'autrui sur quelque matière d'enseignement ou d'éducation pourront en faire la proposition dans notre organe.

Dans cette même séance, le Comité de Rédaction a estimé qu'il était opportun de rappeler aux membres du corps enseignant et aux amis de l'école que l'abonnement au *Bulletin pédagogique* est, d'après les statuts, la condition *sine qua non* pour faire partie de la Société fribourgeoise d'éducation. Nous osons donc espérer que tous les instituteurs et institutrices, que tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'éducation catholique, resteront ou deviendront de fidèles abonnés de l'organe de notre chère Société.

Bien plus, ils prendront la peine de parcourir le *Bulletin*. On peut, sans doute, suivre l'évolution des idées pédagogiques sans lire telle ou telle revue ; mais, disons-le franchement, ceux qui négligent de feuilleter le journal qu'ils ont sous la main se montrent d'ordinaire peu empressés de s'informer à d'autres sources. Oui, membres du corps enseignant, lisez l'organe de notre société pédagogique. Ne dédaignez pas trop ce qui vient de chez nous. Vous trouverez certainement dans le *Bulletin* des idées, qui en réagissant sur les vôtres,

vous rendront plus aptes à remplir votre mission et vous attacheront davantage à votre école. Alors, vous travaillerez, vous vous dévouerez avec ce joyeux entrain, qui est une des meilleures conditions du succès.

LA RÉDACTION.

---

## LE CALENDRIER

---

Dans l'une des scènes du *Bourgeois gentilhomme*, M. Jourdain s'adressant à son maître de philosophie lui dit : « Apprenez-moi l'almanach, pour savoir quand il y a de la lune et quand il n'y en a point. » Le personnage de Molière, qui pourtant a « toutes les envies du monde d'être savant » est modeste dans ses désirs : son programme ne comporte que l'étude des phases lunaires. Pourtant, à côté de ce fait commun, le calendrier s'occupe d'une foule d'autres questions d'astronomie dont plusieurs fort intéressantes.

Puis l'almanach<sup>1</sup> est souvent la seule brochure qui vienne enrichir durant l'année la bibliothèque déjà restreinte de beaucoup de familles. Il est toujours le bienvenu, car on aime à parcourir ses pages toutes instructives, tour à tour sérieuses et amusantes. Tant que la publication a échappé à la destruction des enfants terribles, le villageois relira volontiers, au cours des longues soirées d'hiver, les récits édifiants, il savouera à nouveau les anecdotes et les bons mots et contemplera encore les illustrations pieuses et naïves. Les nombreuses feuilles consacrées aux annonces laissent plus d'indifférents ; elles font plutôt les affaires du charlatan aux dépens des crédules qui ont confiance encore dans les panacées universelles.

Le calendrier<sup>2</sup> doit servir encore de guide et d'indicateur pendant toute l'année. La date des foires, celle des fêtes mobiles tant religieuses que profanes, le jour d'un anniversaire ou de la fête patronymique, voilà autant d'informations fournies par l'utile brochure.

Mais il est encore une foule de renseignements instructifs pourtant, mais peu goûts des lecteurs, faute d'être compris : je veux parler des données astronomiques. Tout au plus consulte-t-on — tout comme le personnage de Molière — les quatre principales

<sup>1</sup> De l'arabe *al mana*, le compte.

<sup>2</sup> De *calendes*, mot par lequel les Romains désignaient le premier jour de chaque mois.